

CONSEIL MUNICIPAL DE COLOMBIER-LE-JEUNE

Séance du 08 juin 2026

Membres présents : M. BELLIN Mickael, Mme COMTE Delphine, Mme CRESPIAN Anne Sophie, M. DEGOT Eric, Mme FAY AYE Marylène, Mme GAUDIN Nathalie, Mme GRANGIER Florence, M. LEGRAND Thierry, Mme LESAINTE Ludyvine, M. LONGEROCHE Jean Michel, Mme MOUNIER Elsa

1. Désignation des membres de la CLECT (Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées)

Dans le cadre de l'extension et de l'évolution des compétences d'ARCHE Agglo, le Conseil municipal a procédé à la désignation de ses représentants au sein de la CLECT. Après délibération, ont été désignés :

- **M. Jean-Michel LONGEROCHE** : représentant titulaire ;
- **Mme Nathalie GAUDIN** : représentante suppléante.

Cette décision a été adoptée à l'unanimité.

2. Décision modificative n°1 du budget communal

Le Conseil municipal a approuvé la décision modificative n°1 du budget 2026 afin de procéder à différents ajustements comptables et budgétaires en section d'investissement. Les mouvements budgétaires présentés ont été adoptés à l'unanimité.

Questions diverses

1. Passage de l'Ardéchoise à Colombier-le-Jeune

Mme le Maire remercie chaleureusement les bénévoles qui ont participé à la décoration du village à l'occasion du passage de l'Ardéchoise à Colombier-le-Jeune les mercredi 10 et jeudi 11 juin 2026.

2. Travaux sur le réseau d'eau d'Estezet

Mme le Maire informe le Conseil municipal que des travaux vont prochainement être engagés sur le réseau d'eau d'Estezet afin de dévier une canalisation actuellement située sur une propriété privée. Cette intervention est rendue nécessaire en raison de fuites fréquentes constatés sur cette portion du réseau.

3. Commission Action Sociale

Afin de définir les actions à mener dans le domaine social, il est proposé de réunir la commission Action Sociale. La date du **19 septembre 2026 à 8 h 30** est retenue.

4. Réunion avec les associations

Il est nécessaire d'organiser une réunion avec les associations utilisatrices des salles communales afin de mettre en place une nouvelle réglementation concernant le ménage des locaux après utilisation. La date du **29 août 2026 à 8 h 30** est retenue.

Une visite du nouveau local de stockage sera également organisée le même jour.

5. **Point d'avancement du projet MARPA**

Mme le Maire informe le Conseil municipal qu'un contact a été pris avec **Mme Riou** ainsi qu'avec la société **Valrine** afin de faire un point sur l'avancement du projet MARPA.

6. **Plantation d'un arbre par les nouveaux élus**

Mme le Maire rappelle que le dimanche 14 juin aura lieu la plantation d'un arbre par les nouveaux élus sur la place des Commerces. Cette cérémonie sera suivie d'un moment de convivialité avec les habitants.

7. **Pacte de gouvernance ARCHE Agglo**

Mme le Maire présente au Conseil municipal le projet de pacte de gouvernance élaboré entre les communes membres et ARCHE Agglo avec pour objectif d'acter une feuille de route.

8. **Cérémonie de fin de cursus des élèves de CM2**

Mme le Maire informe le Conseil municipal que la traditionnelle cérémonie marquant la fin du cursus des élèves de CM2 se déroulera le **30 juin 2026 à 18 h 00**. Ce moment convivial permettra de féliciter les élèves avant leur entrée au collège.

La prochaine réunion du Conseil municipal aura lieu le 20 juillet 2026 à 18h00